
TERMES & CONDITIONS D'ENTRÉE



1. Conditions générales

THE FRENCH TOUR n'est pas une course ou une compétition.

Vous ne devez en aucun cas rivaliser avec d'autres participants. Vous ne devez placer aucun pari de quelque nature que ce soit en relation avec THE FRENCH TOUR. Vous devez conduire prudemment conformément à toutes les lois routières de chaque pays, avec la courtoisie appropriée envers tous les autres Participants et membres du public. Si vous êtes vu en train de conduire de manière imprudente et non conforme à la loi, par l'Organisateur, ou par ses collaborateurs ou d'autres participants, vous serez exclu et interdit de participer à l'évènement.

Votre participation à l'évènement et tout paiement des frais d'inscriptions seront considérés comme votre acceptation des présentes conditions générales. Si vous avez des questions concernant ces Termes et Conditions ou si vous avez besoin d'éclaircissements supplémentaires, vous devez contacter l'Organisateur de l'évènement. Si vous n'êtes pas d'accord avec une quelconque partie des présentes conditions générales, vous ne devez pas participer à l'évènement.

2. Âge

Vous devez avoir 18 ans ou plus le premier jour de l'évènement pour participer.

3. Permis de conduire et passeport

Vous devez détenir un permis de conduire en cours de validité et sans restriction qui sera accepté dans tous les pays, ainsi qu'un passeport en cours de validité et le ou les visas correspondants pour chaque pays visité lors de l'évènement pendant l'itinéraire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous êtes en possession des documents corrects dont vous pourriez avoir besoin pour l'Évènement.

4. Frais d'inscription

Les frais d'inscriptions sont valables pour une personne.

Vous êtes responsable du paiement des frais d'inscriptions, ainsi que de tous frais supplémentaires ou amendes pouvant survenir et des frais pour tout copilote dans votre véhicule. Tous les participants non autorisés dans votre voiture qui sont identifiés comme ne payant pas les frais d'inscriptions seront évincés de l'évènement. La participation à l'évènement n'est confirmée qu'une fois l'inscription reçue et validée par l'Organisateur.

5. Remboursements

Si vous devez vous retirer de l'événement pour quelque raison que ce soit, vous devez en informer immédiatement l'Organisateur.

Vous acceptez qu'à compter de la date à laquelle l'Organisateur reçoit votre acompte de frais d'inscription, les frais d'inscription que vous avez payés ne sont pas remboursables, en compensation des frais de gestion et avances effectués aux divers prestataires pour l'organisation du rallye. Pour toute annulation à J-60 et moins du départ, l'intégralité des sommes versées est retenue. A vous de contacter une assurance voyage incluant l'annulation et la garantie épidémie/pandémie auprès de la compagnie de votre choix pour obtenir un remboursement. L'Organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les prestataires annoncés

Tous les participants seront informés de tout changement par écrit dans ce cas. À J-75 avant le départ, si l'Organisateur annule l'événement en raison d'un manque d'inscriptions, les sommes versées par les participants seront intégralement remboursées.

6. Transfert de frais d'inscription

Une fois les frais d'inscription payés, ces frais ne sont pas transférables à d'autres événements futurs ou en tant que paiement partiel de tout événement futur détenu par l'Organisateur.

Si vous souhaitez céder votre place à une autre personne, vous devez en informer l'Organisateur par écrit au moins deux mois avant l'Événement. L'Organisateur se réserve le droit d'approuver le cessionnaire proposé

7. Assurances

Vous devez souscrire et maintenir une assurance appropriée pour couvrir votre participation à l'évènement et fournir la preuve d'une telle assurance avant le départ, sous une forme satisfaisante pour l'Organisateur. L'assurance obligatoire comprend, sans limitation :

Assurance responsabilité civile automobile au tiers
Assurance voyage (comprenant les frais médicaux, la responsabilité civile, l'annulation voyage incluant la garantie épidémiologie/pandémie).

L'organisateur exigera une lettre signée / tamponnée de votre courtier d'assurance ou compagnie d'assurance comme preuve.

L'Organisateur n'est impliqué dans la souscription d'aucune assurance et n'est pas réglementé à cet effet.

8. Participants non autorisés

Pour participer à l'événement, vous devez payer les frais d'inscription. Les participants non autorisés sont des personnes physiques qui n'ont pas payé les frais d'inscription et ne sont donc ni le conducteur ni le copilote désignés et ne sont par conséquent pas des participants reconnus ou accrédités de l'évènement. Toutes personnes non autorisées et/ou participants non autorisés, sans exception, considérés comme participant à l'évènement de quelque manière que ce soit, seront facturés immédiatement pour leur participation par les Organismes. Si un participant non autorisé a été introduit par vous, les frais seront à votre charge.

9. Acquisitions personnelles

Les frais d'inscription à l'événement n'incluent pas les acquisitions personnelles et/ou les détours, y compris, sans s'y limiter, l'essence, les factures de téléphone ou d'autres dépenses encourus lors du séjour dans l'un des hôtels ou lieux (y compris les frais de messagerie/postaux liés à l'envoi de bagages et de chambre frais de service), des amendes de toute nature ou des dommages causés à tout lieu visité.

10. Chambres d'hôtel

Inclus dans vos frais d'inscription, vous recevrez une chambre d'hôtel à chaque étape lors de l'événement.

Toutes les chambres d'hôtel sont composées d'un lit double ou de lits jumeaux que vous et votre copilote pourrez partager. Si vous ne souhaitez pas partager une chambre avec votre copilote, merci d'en informer au plutôt l'Organisateur. Des frais supplémentaires vous seront facturés ainsi qu'à votre copilote.

11. Comportement

Vous devez vous comporter de manière appropriée à tout moment et respecter toutes les règles des hôtels et autres lieux utilisés pendant l'événement.

Lors de l'enregistrement dans tous les hôtels, une carte de crédit doit être fournie comme garantie de sécurité contre tous les frais accessoires et tout dommage causé à la propriété de l'hôtel. Tous les frais encourus doivent être payés par vous avant le « départ » ou ces frais peuvent être automatiquement débités de votre carte de crédit conformément aux politiques de chaque hôtel.

12. Conformité

Vous devez vous conformer à toutes les lois et réglementations applicables des pays dans lesquels vous voyagez (« Lois applicables »), y compris, sans limitation, toutes les réglementations en matière de vitesse, les lois de la route, les lois relatives à la sécurité de votre véhicule et les lois relatives à la possession ou à la consommation d'alcool, de drogues ou d'autres substances interdites. Si vous enfreignez les lois applicables, l'organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion et sans faire l'objet d'aucun recours, de vous interdire de participer davantage à l'événement sans donner aucun remboursement.

Vous devez participer à l'évènement dans le véhicule que vous avez indiqué au moment de remplir le Formulaire d'inscription. Vous ne pourrez participer avec un autre véhicule qu'avec l'accord de l'organisateur (qu'il est en droit de refuser à son entière discrétion). Si l'Organisateur ne consent pas à ce que vous participiez avec un véhicule autre que celui indiqué dans le formulaire d'inscription, vous ne pourrez plus participer à l'évènement (et vous n'aurez pas droit à un remboursement de vos Frais d'inscription).

La ou les personnes participant à l'Évènement et nommées sur le Formulaire d'inscription doivent participer à l'évènement. Si, pour une raison quelconque, vous ne pouvez pas participer, votre place d'inscription n'est pas transférable, mais vous pouvez transférer votre place à une autre personne, comme indiqué à l'article 7.

13. Responsabilité

L'Organisateur décline toute responsabilité pour les conséquences d'un refus de passage et/ou d'entrée/sortie vers ou depuis tout pays visité en cours de route ou tout dommage pouvant être causé à votre véhicule ou dommage ou perte du contenu du véhicule lors de la prise de contrôle temporaire de celui-ci.

Tous les frais supplémentaires encourus lors de l'événement sont à votre charge et l'organisateur se réserve le droit de récupérer tous les frais encourus du fait de vos actions.

Vous devez fournir des plaques d'immatriculation pour l'avant et l'arrière de votre véhicule. Ne pas le faire peut empêcher l'accès à un pays. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous et votre véhicule respectez les lois applicables localement tout au long de l'itinéraire (y compris les limites de poids, de largeur, d'éclairage et de visibilité). Tous les conducteurs doivent être munis de leur permis de conduire complet, des documents d'immatriculation du véhicule correspondant au pays d'immatriculation, d'une preuve de taxe et d'assurance sur les véhicules et de tous les certificats et/ou consentements nécessaires pour l'utilisation du véhicule sur la voie publique dans le pays d'immatriculation. Toutes les informations que l'Organisateur vous demande concernant vos données personnelles et celles de votre véhicule doivent être exactes et complètes à tous égards importants et vous garantissez à l'Organisateur que toutes les informations que vous fournissez sont véridiques et exactes au mieux de vos connaissances.

14. Substances illicites

Vous ne devez pas consommer d'alcool au volant.

Vous ne devez à aucun moment conduire sous l'influence de l'alcool ou de toute autre substance intoxicante.

Si l'Organisateur constate que vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de toute autre substance intoxicante pendant que vous conduisez ou tentez de conduire, l'Organisateur se réserve le droit de vous interdire de participer davantage à l'Événement.

15. Sécurité

Vous ne devez pas conduire si votre capacité à le faire correctement et en toute sécurité est compromise de quelque manière que ce soit par une maladie, un manque de repos adéquat ou toute autre condition.

16. Force majeure

L'Organisateur, ses administrateurs, collaborateurs, sponsors, conseillers, agents et consultants ne sont pas responsables s'ils ne peuvent pas remplir leurs obligations résultant du présent contrat (y compris sans limitation la tenue de l'Événement ou d'une partie de celui-ci) en cas d'incendie, tremblement de terre, maladies épidémiques annoncées par l'Organisation mondiale de la santé, cyclone, inondation, aridité, grève, foudre, guerre dans le pays, révolution, guerre civile, activités terroristes et troubles similaires, blocus, embargo, confiscation et expropriation, et dans d'autres cas définis comme Force Majeure par toutes les lois applicables et/ou les lois et règlements applicables.

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable s'il ne lui est pas possible de remplir l'une de ses obligations ou si un retard survient dans l'accomplissement de ses obligations en raison de toute raison ou situation indépendante de sa volonté et de son contrôle, y compris, mais sans s'y limiter, les incidents résultant des opérations d'application de la loi sur tout territoire, les instructions générales de toute institution officielle compétente, les dispositions législatives, réglementaires et statutaires, les instructions données par des agents autorisés tels que la police et les représentants du gouvernement, les situations extraordinaires et autres événements de force majeure.

Pour éviter tout doute, si l'Organisateur agissant raisonnablement décide d'annuler l'Événement soit avant l'Événement soit pendant l'Événement en raison d'un incident (tel qu'un décès ou une blessure grave en relation avec l'Événement, ou un événement de l'Événement), un tel événement sera considéré comme un cas de force majeure conformément à la présente clause et l'Organisateur n'aura aucune responsabilité, notamment et sans limitation, de rembourser les Frais d'inscription ou une partie de ceux-ci à tout Participant.

17. Logos

Vous acceptez de faire appliquer le pack de décalcomanies officielles sur votre véhicule par les nominés de l'Organisateur et de les conserver sur votre véhicule pendant toute la durée de l'Événement. Cela comprend le logo THE FRENCH TOUR



et tous les noms et logos officiels des partenaires et sponsors.

Vous ne devez pas dégrader, couvrir ou masquer de toute autre manière ces autocollants

et devez faire tous les efforts raisonnables pour les garder visibles à tout moment. Les

autocollants ne sont pas permanents et facilement amovibles sans endommager les finitions du véhicule. L'Organisateur ne sera pas responsable des dommages causés à votre véhicule lors de l'application ou du retrait du pack de décalcomanies officielles.

18. Copier l'événement

En signant ci-dessous, vous acceptez de ne pas organiser, investir ou financer un événement similaire qui tente de reproduire l'événement ou l'une de ses caractéristiques, activités et composants uniques ou qui cherche à bénéficier de quelque manière que ce soit de la marque de l'organisateur. Cela entraînera une action en justice de la part de l'organisateur et vous acceptez par la présente de rester responsable de tous les coûts encourus par l'organisateur sur la base d'une indemnisation complète.

19. Violation des conditions

Si vous enfreignez l'une des conditions générales ci-dessus ou refusez de suivre les instructions qui vous sont données pendant l'événement par l'organisateur ou l'un de ses collaborateurs, il peut vous être interdit de continuer à participer à l'événement par l'organisateur ou son staff.

20. Modification des conditions

L'Organisateur se réserve le droit de modifier ces termes et conditions de temps à autre sous réserve de vous informer des changements.

Vous serez réputé avoir accepté les conditions générales modifiées en participant à l'Événement et/ou en signant ci-dessus.

21. Droits à l'image

En participant à l'évènement, vous acceptez d'être photographié et d'être inclus dans le tournage d'images documentant l'Évènement.

Par la présente, vous renoncez à tout droit de publicité ou de confidentialité et accordez à l'Organisateur une licence libre de redevance pour utiliser et exploiter votre apparition dans l'Évènement de toute manière et dans tous les médias à travers le monde à perpétuité.

Vous acceptez en outre que l'Organisateur a la seule discrétion d'utiliser ou de refuser d'utiliser des photographies ou des séquences dans lesquelles vous apparaissez, et que si l'Organisateur utilise de telles photographies ou séquences, elles peuvent être modifiées à la seule discrétion de l'Organisateur.

Vous consentez à l'utilisation de votre nom, image, ressemblance, voix et matériel biographique vous concernant en relation avec toutes les séquences, publicités et matériel promotionnel connexe et à toutes fins publicitaires et promotionnelles.

Vous dégagez expressément l'Organisateur, ses administrateurs, dirigeants, agents, employés, consultants, titulaires de licence et cessionnaires de toute réclamation que vous avez ou pourriez avoir pour atteinte à la vie privée, diffamation ou toute autre cause d'action découlant de la production, la distribution, la diffusion ou l'exposition de photographies, d'images ou de tout matériel promotionnel.

22. Covid 19

Etant donné la crise sanitaire actuelle, les participants doivent être munis d'un pass vaccinal numérique ou papier valide (vaccins/test pcr ou antigéniques) pour pouvoir voyager et se déplacer en toute sérénité.

23. Intégralité de l'accord

Les présentes conditions générales d'inscription, la renonciation et le formulaire des conditions d'inscription constituent l'intégralité de l'accord entre les parties et remplacent tout arrangement, accord ou accord antérieur conclu entre les parties, qu'il soit oral ou écrit.

